

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 04 AVRIL 2016

\* \* \* \* \*

Convocation du Conseil : 29 Mars 2016

Monsieur (Conseiller Municipal)

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le Lundi 04 Avril 2016 à 20 Heures, et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

Le Maire : signé BRUNAUD

**ORDRE DU JOUR** : Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 07 Mars 2016 - Communes Nouvelles - Evolution du R.P.I - Suivi des dossiers - Affaires diverses.

**PRESENTS** : MM. BRUNAUD, GASNET, DEVOS, CHATEAU, Mmes MARCELLIN, DROUILLARD, MM. PETIT, ISOLA, GOUNY, REINHARDT, SCHWEYER, GONZALEZ

## ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 MARS 2016

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### COMMUNES NOUVELLES

Monsieur le Maire présente le dossier qui sert de base à la réflexion sur la création des communes nouvelles.

Il rappelle que ce document a été transmis à tous les conseillers municipaux préalablement à la réunion le 07 Mars 2016.

Sont abordés les objectifs et les dispositions dans lesquels ces communes nouvelles peuvent être créées et gouvernées.

Après un large débat, les conseillers municipaux - par 9 voix pour et 3 voix contre - décident de poursuivre la réflexion avec les élus de JOUILLAT et de SAINT-FIEL sous réserve que les conseillers municipaux de ces communes valident aussi la démarche.

Dans cette hypothèse, le Maire et les adjoints sont chargés - sans prendre aucun engagement - d'analyser avec les référents des autres communes les avantages et les inconvénients d'un tel rapprochement.

### EVOLUTION DU R.P.I

Monsieur le Maire et Mr David CHATEAU font le compte rendu de la réunion du 21 Mars 2016 avec les élus de JOUILLAT et de SAINT-FIEL ainsi que les Inspectrices de l'Education Nationale correspondantes sur le projet d'élargissement du R.P.I.

Avant d'envisager toute modification structurelle, il est convenu de faire en sorte que tous les enfants résidants sur ces communes soient scolarisés dans ces écoles.

A ce titre, une réunion sera organisée rapidement avec les Maires des communes limitrophes pour leur exposer ce projet. Les familles concernées devraient être informées dans les meilleurs délais avant les périodes d'inscription pour la rentrée 2016.

## **SUIVI DES DOSSIERS**

### ♦ **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND GUERET**

#### **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) :**

Monsieur le Maire rappelle les textes de la loi ALUR concernant les règles d'urbanisme au niveau intercommunal et en particulier la création des PLUI.

Compte tenu des contraintes liées à la mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), avant la création d'un PLUI et donc des coûts financiers générés par une telle démarche, le Bureau des Maires de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret a décidé de surseoir à la mise en œuvre anticipée d'un PLUI (obligation en 2021).

#### **Budget Primitif 2016 :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le Budget Primitif de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret sera voté le 07 Avril 2016.

Il en donne les grandes lignes et informe le conseil de la position qu'il tiendra à savoir : vote positif avec des réserves concernant l'augmentation de la fiscalité et l'attribution de certaines subventions.

### ♦ **PASSERELLE**

Monsieur le Maire confirme que le dossier d'autorisation est en cours d'élaboration chez l'architecte. L'installation définitive sauf difficultés majeures avec les services compétents est toujours prévue début Juin 2016.

## **AFFAIRES DIVERSES**

♦ Demande de subvention de l'Association Pays Sage : Refus du Conseil Municipal.

♦ Référent sécurité routière : le Conseil Municipal désigne Gérard GASNET comme référent de la Préfecture.

♦ Michel DEVOS fait le compte rendu de la réunion du SIVU et du Budget Prévisionnel 2016 (prix du repas/coût pour la commune de GLENIC).

♦ La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le Dimanche 08 Mai 2016 à 9 Heures 30.

Le Maire,

Les Conseillers,